

PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains

www.saintgervais.com • N°25 • été 2016

ÉDITION SPÉCIALE TOUR DE FRANCE



**ARRIVÉE
2016**

GLACIER DE TÊTE ROUSSE

Le périmètre de protection revu
à la baisse par la préfecture

TOURISME

La destination Saint-Gervais
se porte bien

OFFRE HÔTELIÈRE

Bientôt un quatre étoiles
au centre bourg



LES RAISONS DU BIEN VIVRE À SAINT-GERVAIS

Grâce à un travail sans relâche depuis 2001, notre commune a réussi sa mutation année après année, à son rythme, pour devenir, quels que soient les villages qui la composent : Le Fayet, Saint-Nicolas, Saint-Gervais... une commune où il fait bon vivre.

C'est ainsi qu'au travers de la politique menée par la majorité municipale et des investissements importants réalisés, une dynamique a pu naître permettant à l'ensemble des acteurs économiques et des habitants de se reconnaître dans les ambitions de leur commune et, chacun à son niveau, d'y apporter sa contribution.

L'indicateur incontestable de cette réussite est l'augmentation de la population locale permanente, témoin de l'attractivité de notre commune. À Saint-Gervais, on y reste et on vient y vivre.

Il n'y a pas de vie sans objectifs

L'ensemble du projet de territoire de la Commune est contenu dans son document d'urbanisme, le PLU. Approuvé en 2006, il a succédé avec réussite aux documents précédents qui avaient alimenté les conflits et les contentieux. Au contraire, grâce à l'écoute, ce document a su prendre en compte les attentes des habitants dans le respect des équilibres économiques de tous les acteurs locaux.

10 ans après, ce document doit évoluer pour être en conformité avec les nouvelles « *directives nationales* » que sont les lois Grenelle 2 de l'ère Sarkozy ou les lois Alur et Macron de l'ère Hollande. À chaque ère ses lubies !

Notre document d'urbanisme ayant démontré sa capacité à permettre à notre Commune de se développer raisonnablement, j'ai par conséquent proposé que cette révision obligatoire ne casse pas une règle du jeu qui marche et se limite à son adaptation aux nouveaux textes.

C'est bien sûr un raisonnement en rupture totale avec la pratique habituelle nationale qui se complaît à inventer des règles nouvelles par doctrine ou par envie de démolir ce qui existe. Dans un tout autre domaine, les réformes scolaires en sont une illustration éloquente mais tristement caricaturale du fonctionnement de notre pays.

Si le PLU fixe les grandes orientations, il établit également les règles applicables aux différents secteurs de la Commune qui se répartissent entre les zones constructibles et les zones d'urbanisation future, les zones agricoles et les zones naturelles.

Sachant que la demande impérative de l'État est de réduire la superficie des zones constructibles et d'urbanisation future, le PLU révisé ne créera pas de nouveaux secteurs à bâtir.

Le droit du sol est un droit protégé en France, il appartient donc à chacun de jouir librement et d'utiliser les droits attachés à ses propriétés dans le strict respect des règles d'urbanisme. Par contre il n'est pas admissible que quelques personnes, qui la plupart du temps se cachent derrière de grands discours environnementaux, puissent remettre en cause une constructibilité acquise.

Il est donc très surprenant de voir l'émotion de quelques propriétaires, qui s'étonnent de la constructibilité des terrains de leur voisinage ou des projets que légitimement leurs propriétaires souhaitent y voir réalisés, alors même que ces droits sont acquis depuis 2006, il y a plus de 10 ans.

Il n'y a pas de vie sans réalisations

À côté de cette règle du jeu, la Commune a engagé de nombreux investissements qui ont permis d'accroître l'attractivité de notre territoire, qu'elle concerne les habitants permanents ou l'activité touristique.



L'équipement le plus marquant aura bien évidemment été la réalisation du nouveau pont dont personne ne peut imaginer aujourd'hui comment on pouvait vivre avant sans !

D'autres moins spectaculaires constituent des éléments essentiels. Ce sont les maillons de la chaîne de la vie de notre commune. Simplement en redonnant des couleurs aux façades des centres-bourgs, les propriétaires y ont très largement contribué. L'exemple le plus souvent cité et unanimement reconnu est la transformation du centre du Fayet.

Les équipements publics ont suivi la politique d'aménagement voulue par la majorité municipale que je dirige depuis 2001 dans différentes directions :

La petite enfance, au travers de la réalisation d'un nombre suffisant de berceaux, même temporaires comme aux Lucioles, aux bourgs du Fayet et à Saint-Gervais, sachant que l'effort des contribuables est important puisque le déficit annuel par berceau est d'environ 10 000 €. La délégation de l'activité petite-enfance à une structure privée, le groupe Babilou, permettra au 1^{er} septembre 2017 d'accueillir les petits saint-gervolains dans une crèche halte-garderie toute neuve au nord de la plaine des Pratz.

L'enfance avec la restructuration du groupe scolaire Marie-Paradis qui s'est achevée en septembre 2015,

mais aussi en donnant les moyens aux écoles de hameaux, Bionnay, Le Gollet/Saint-Nicolas de Véroce, d'être toujours aussi attractives comme en témoignent leurs effectifs pour la prochaine rentrée scolaire... sans oublier le renouvellement des aires de jeux d'enfants à l'instar du projet innovant du jardin du Mont-Blanc.

Nos aînés par le soutien apporté par la commune à l'Ehpad des Myriams mais aussi en organisant régulièrement goûters, voyage, déjeuner d'automne, cadeaux de Noël...

La sécurité des habitants avec la construction d'une nouvelle caserne des pompiers en rive gauche du nouveau pont, mais aussi par la poursuite de l'équipement en vidéoprotection de nos bourgs.

La réfection de nos réseaux d'eau et d'assainissement vieillissants.

La création de logements pour les habitants permanents en locatif ou en accession à la propriété. Les 5 appartements locatifs de la Poste viennent d'être livrés et les 7 qui vont faire revivre le garage Tuaz-Bessat sont en plein chantier. Un programme mixte locatif/accession à la propriété leur succèdera aux Bernards.

Les grands équipements sportifs, après la patinoire qui s'est refait une jeunesse en 2010, la nouvelle piscine couverte a créé une offre sportive moderne correspondant aux besoins tant des habitants permanents ou secondaires qu'à ceux de nos touristes.

Le patrimoine bâti, héritage et marque de respect de l'histoire de notre Commune et de ses habitants, n'est pas en reste puisqu'après les restaurations réussies de l'église de Saint-Nicolas de Véroce, de la maison forte de

Hautetour, des ruines de celle du Châtelet... celle de l'église de Saint-Gervais va bon train. Elle devrait être achevée à la fin de l'année 2016 et accueillera de nouveaux vitraux, œuvre du Père dominicain Kim En Joong qui a déjà réalisé le même travail à la chapelle de Cupelin grâce à un généreux donateur.

Le patrimoine naturel continue quant à lui de faire l'objet de toutes les attentions, le maintien de la partie ancienne du refuge du goûter, la restitution à la nature du col du Mont-Lachat, en site classé, en sont deux illustrations importantes.

Les événements sportifs et culturels qui permettent à l'ensemble de la Commune d'avoir une lisibilité régionale, nationale et internationale mais aussi de créer du lien avec les habitants. Cet été, le vélo sera le sport roi avec d'abord l'étape du tour du Val d'Aoste le 14 juillet suivie le 22 de celle du tour de France et le 25 août du tour de l'avenir. Les autres sports ne seront pas en reste avec les tournois internationaux de tennis masculin et féminin en juillet, le retour du grand prix junior de patinage artistique du 24 au 28 août, sans oublier les courses pédestres telles la montée du nid d'aigle, la montagn'hard, les cross nocturnes, pour finir avec le passage de l'ultra trail...

Il n'y a pas de vie sans projets

Cette activité et cette vie intenses ne sont bien évidemment pas du goût de tout le monde, certains s'enfermant dans le rejet par doctrine politique, d'autres dans l'agitation du chiffon rouge arguant de la mauvaise santé financière de la Commune. Comment croire que les banques continueraient alors à apporter leur financement ! Les éloges de nos financeurs et de la

Chambre Régionale des Comptes sont autant de réponses cinglantes à cette désinformation. Malheureusement à l'époque de l'information immédiate et du zapping, les affirmations de catastrophisme dites sur un ton solennel se vendent auprès de quelques clients même s'ils se font rares.

Il faut aussi compter sur la défense de quelques intérêts particuliers qui utilisent toutes les ficelles juridiques pour empêcher la réalisation de projets indispensables pour l'activité économique et pour l'emploi des habitants et des jeunes... car situés à proximité de leur propriété !

Ce n'est bien sûr pas ce qui me et nous décourage. Les projets vont donc se poursuivre au rythme de la capacité financière de la Commune, de celle de trouver des partenaires financiers afin que Saint-Gervais colle avec sa réputation reconnue : être une ville porteuse de devenir.

L'aménagement du Bettex, la création de lits chauds, hôtels et résidences hôtelières à Saint-Gervais, au Bettex, à Saint-Nicolas de Véroce, la restructuration et l'agrandissement de l'école du Fayet, la construction d'un gymnase, la mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des trottoirs du pont du diable, la restauration de la chapelle classée des Plans grâce à un mécène, du temple protestant... en sont quelques exemples.

Ces réalisations, ces projets sont le moteur du bien vivre à Saint-Gervais. Ils sont aussi la marque du travail appliqué et persévérant de l'ensemble du personnel et de vos élus que je tiens à remercier très sincèrement.

Votre maire
Jean-Marc PEILLEX

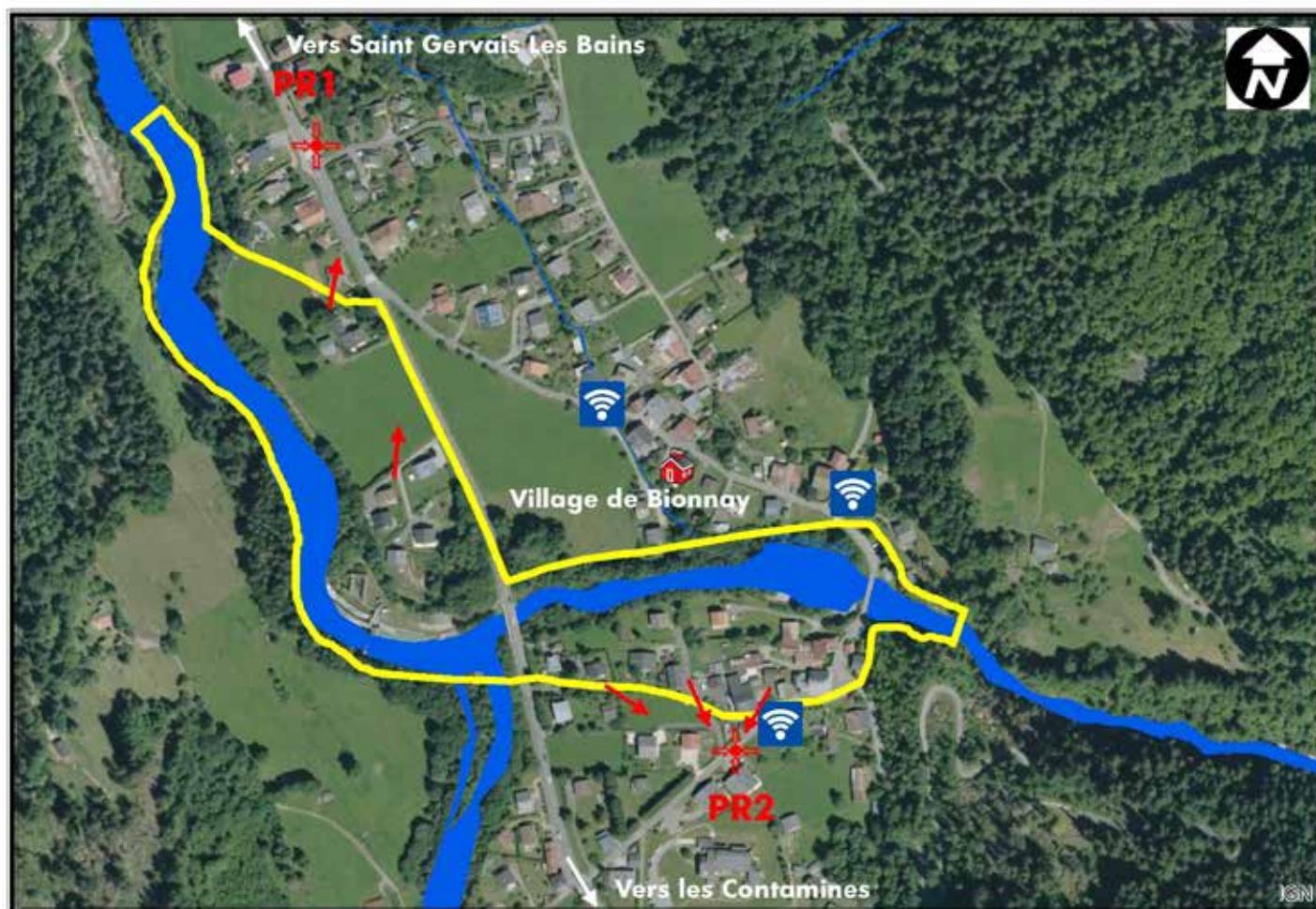
ÉDITORIAL..... 2-3	AGENDA 6	TOURISME 12-13	EXPRESSION POLITIQUE..... 18
GLACIER DE TÊTE ROUSSE ... 4	OFFRE HÔTELIÈRE 7	VIE LOCALE 14	EN BREF 19
PATRIMOINE..... 4	ÉDITION SPÉCIALE	ENVIRONNEMENT 15	HOMMAGES..... 20
ACTUALITÉS 5	TOUR DE FRANCE 8-11	FINANCES 16-17	ÉTAT CIVIL..... 20



Directeur publication : Jean-Marc Peillex / Rédaction en chef : Nathalie Deschamps, Elsa Riche / Rédacteurs : Lionel Canon, Véronique Clevy, Céline Coletto Blanc-Gonnet, Nathalie Deschamps, Marie-Christine Favre, Claire Grandjacques, Gabriel Grandjacques, Joël Jiguet, Didier Josephe, Lucie Maistre, Jean-Marc Peillex, Bernard Nicoud, Elsa Riche, Liste Élan citoyen, Liste Notre Ambition Saint-Gervais / Crédits photo : Pascal Deloche, Famille Duperthuy, Enfants du Tarchet/Guillaume Borga, Fotolia, Catherine Leblanc, Pierre Raphoz, SDIS74, Semcoda, Pascale Tournaire, Mairie de Saint-Gervais, Office de tourisme de Saint-Gervais / Maquette : scoop communication / Imprimerie Plancher / Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution - 8 000 exemplaires / Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable à base d'amidon de maïs.



GLACIER DE TÊTE ROUSSE : RÉDUCTION DU PÉRIMÈTRE D'ALERTE ET D'ÉVACUATION



PR1 Point de rassemblement des riverains rive droite des torrents de Bionnassay et du Bonnant

PR2 Point de rassemblement des riverains rive gauche des torrents de Bionnassay et du Bonnant

Compte tenu de la meilleure connaissance du risque et de la surveillance permanente du glacier, les services de l'État, en parfaite coordination avec la Commune de Saint-Gervais, ont décidé de réduire le périmètre d'alerte et d'évacuation au secteur de Bionnay.

La zone d'alerte établie en 2016 ne concerne que les abords des rives des torrents de Bionnassay et du Bonnant comme indiqué sur le plan ci-contre.

LEGENDE :

- Délimitation de la zone d'évacuation
- Itinéraire à suivre
- Position des sirènes d'alerte
- Ecole de Bionnay
- Torrents

QU'EST-CE QUE LA CONSERVATION-RESTAURATION ? L'EXEMPLE DE LA CHAPELLE DES PRATZ



Dernières retouches sur le retable de la chapelle des Pratz par l'équipe de restauratrices spécialisées.

On entend par conservation-restauration toutes les actions visant à apporter à une œuvre d'art un environnement favorable à sa conservation à long terme. L'ensemble de ces activités suit des règles très strictes et un code de déontologie très précis, et est encadré à la fois par la Conservation départementale des antiquités et objets d'art et par la Conservation régionale des monuments historiques pour les objets classés.

Il y a quelques mois, s'est achevé le chantier de conservation-restauration mené depuis près d'un an sur le mobilier de la chapelle des Pratz : l'ensemble du mobilier en bois souffrait de dégradations structurelles dues à la présence active d'insectes au cœur des œuvres. Il s'agissait donc avant tout de stopper cette infestation par une opération de désinsectisation puis de restauration. L'objectif d'une restauration n'est pas la remise à neuf de l'objet ;

elle doit tenir compte de l'histoire de celui-ci, de ses caractéristiques, et conserver un maximum d'éléments originaux, afin de ne pas le dénaturer. La restauration se doit aussi d'être réversible, et d'utiliser des matériaux, produits et techniques non dégradants pour l'œuvre. Les interventions ont été très minimalistes, et les œuvres n'ont pas été repeintes. Les opérations effectuées ont simplement permis à la chapelle de retrouver sa salubrité, et aux œuvres la solidité nécessaire à leur conservation à long terme. Vous pourrez admirer et mieux comprendre le travail effectué au cours de ce chantier à l'occasion des prochaines Journées européennes du patrimoine, au cours d'une conférence animée par Irène Antoine-Bordereau, l'une des restauratrices ayant travaillé sur le chantier. Rendez-vous le 17 septembre 2016 à 14h30 à la chapelle des Pratz. Conférence sur inscription obligatoire au 04 50 47 79 80.

Jardin du Mont-Blanc Nouvelle aire de jeux



Les petits Saint-Gervolains et les petits vacanciers profitent depuis cet été d'une toute nouvelle aire de jeux dans le jardin du Mont-Blanc. Le Maire, les élus, le personnel du service de la petite enfance, les services municipaux et des parents ont uni leurs forces pour imaginer une aire de jeux

originale et unique pour les enfants de 1 à 12 ans. Urban Park, prestataire retenu, a saisi la balle au bond et proposé un projet à la hauteur.

- On y trouve non pas un train, mais le tramway du Mont-Blanc et sa gare...
- Il n'y a pas une, mais trois balançoires...

- Ce n'est pas un toboggan, mais une ascension du mont Blanc...
- Et il y a même un trampoline !

Autres aires de jeux : au Parc thermal, au Bettex, à Saint-Nicolas au plateau de la Croix ou aux Pratz.

Julien Aufort Conseiller municipal

Saint-Gervais a perdu l'un de ses conseillers municipaux avec le décès de « Titi » Tuaz (voir dernière page). C'est Julien Aufort, qui était déjà élu en 2001-2008, qui a été installé comme nouveau conseiller municipal. Il est membre des mêmes commissions que son prédécesseur : environnement, aménagement de la montagne, sports, travaux et urbanisme, mais en tant que simple conseiller et non adjoint. Ayant déjà été élu au cours du mandat précédent, il apporte à l'équipe municipale son expérience. Électricien de métier, il est le père de trois enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue.



LABEL 4 FLEURS CONFIRMÉ

Après s'être vu décerner une fleur en 1994, deux en 2001 puis trois en 2003, Saint-Gervais a obtenu en 2009 le label « 4 fleurs ». Début 2016, ce précieux label a été confirmé et Paul Roncière, préfet honoraire et président du Conseil national des villes et villages fleuris, écrit à ce sujet que « la ville de Saint-Gervais a su faire évoluer sa démarche de valorisation paysagère à travers un projet global d'aménagement et de développement de son territoire. Le cadre déjà exceptionnel de la commune a su être magnifié avec intelligence et goût. [...] Les choix réalisés en termes d'aménagements paysagers, végétaux et urbanistiques sont remarquables. Ils sont le reflet d'une démarche globale en faveur de la qualité de vie, argument majeur de l'attractivité résidentielle et touristique du territoire. Le jury national [...] tient à féliciter l'ensemble des acteurs pour la qualité des projets urbains dans le traitement paysager : choix des matériaux, charte du mobilier urbain, palette végétale et qualité d'entretien notamment ». Une marque de reconnaissance nationale importante pour notre commune.

Inauguration Centre de secours de Saint-Gervais

Le centre de secours de Saint-Gervais a été inauguré le 30 avril 2016. Le bâtiment est composé de six travées à véhicules, de bureaux administratifs et de locaux de vie dont des chambres pour les saisonniers. Son architecture s'intègre parfaitement au paysage grâce à une toiture végétale.

Les sapeurs-pompiers de Saint-Gervais avaient libéré en 2014 l'ancienne caserne désormais réhabilitée en cuisine centrale restaurant scolaire pour l'école Marie-Paradis. Ils occupaient depuis un ancien garage à l'entrée de la ville, mis à disposition gracieusement par la SEMCODA, bailleur social,

qui va y réaliser des logements pour les habitants de Saint-Gervais.

La situation du centre, à proximité du pont réalisé en 2012 par le Conseil départemental de la Haute-Savoie, permet aux sapeurs-pompiers d'accéder plus rapidement sur les lieux des secours et ainsi d'améliorer les délais d'intervention.

Le centre compte 46 sapeurs-pompiers volontaires dont 12 femmes et réalise 440 interventions par an. La section des jeunes sapeurs-pompiers compte 8 membres. Le projet, d'un montant de 2 340 000 €, a été financé à 80 % par le SDIS 74 et à 20 % par la commune, qui a également cédé le terrain à titre gratuit.



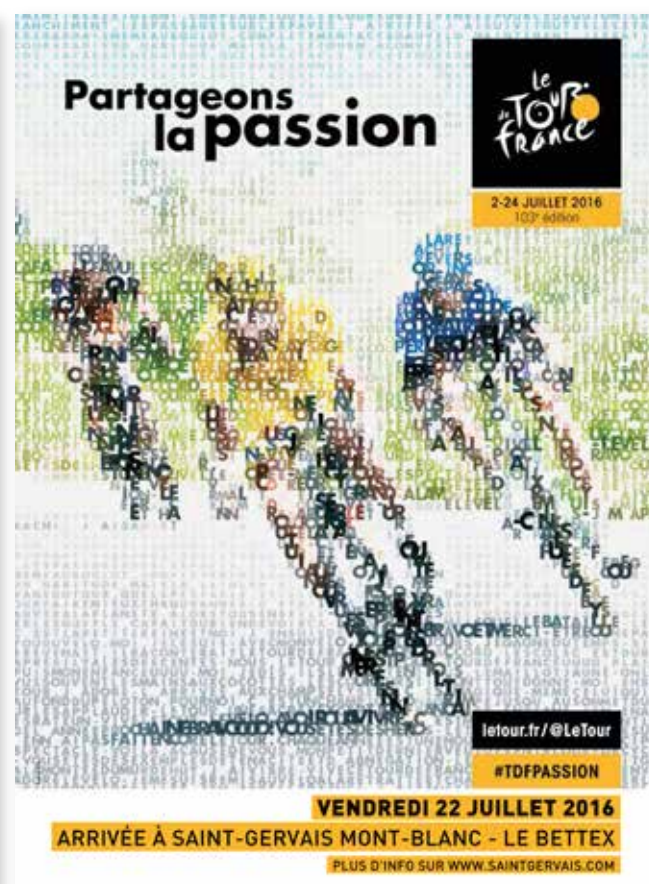
UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DU SPORT



17 juillet 2016
30^e MONTÉE DU NID D'AIGLE
13^e RANDONID'AIGLE



17-24 juillet 2016
1^{er} TOURNOI INTERNATIONAL FÉMININ
DE TENNIS OPEN



22 juillet 2016
ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE

4 juin
LA FÊTE DU TOUR
Le Bettex

25 et 26 juin
PANDATHLON SAINT-GERVAIS MONT-BLANC 2016
Saint-Gervais

2 et 3 juillet
« LA MONTAGN'HARD »
8^e ÉDITION DU MONT-JOLY
ULTRA TOUR
Saint-Nicolas-de-Véroce

6 juillet
**PRÉSENTATION
DE L'EXPOSITION
« FÉTICHES VODOUN »**
Musée d'Art sacré

8 et 9 juillet
**FESTIVAL DE MUSIQUE
« LES INDÉZIKABLES »**
Le Parc thermal

Du 11 au 17 juillet
**14^e OPEN DE TENNIS
MASCULIN DE SAINT-GERVAIS MONT-BLANC**

14 juillet
**ARRIVÉE DU 53^e TOUR
CYCLISTE VALLÉE D'AOSTE /
MONT-BLANC 2016**
Le Bettex

17 juillet
**13^e RANDONID'AIGLE /
30^e MONTÉE DU NID
D'AIGLE**
Le Parc thermal

Du 17 au 24 juillet
**20^e OPEN DE TENNIS
FÉMININ DE SAINT-GERVAIS
MONT-BLANC**
Sporting Club

Du 18 au 23 juillet
**TOURNOI INTERNATIONAL
« LES PETITS CHAMPIONS »**
PHASES FINALES SUR TERRE
BATTUE
Sporting Club

18 juillet
19^e FESTIVAL BAROQUE
Église baroque de Saint-Nicolas

22 juillet
**TOUR DE FRANCE :
ARRIVÉE FACE
AU MONT-BLANC**
Le Bettex

29 juillet
**CONCERT D'ÉTÉ DE
L'HARMONIE MUNICIPALE**
Esplanade Marie-Paradis

30 et 31 juillet
**LA NUIT DES ORIGINES
DE L'UNIVERS**
Saint-Gervais

Du 1^{er} au 6 août
**RENCONTRES MUSIQUE
& PATRIMOINE**
Église baroque
de Saint-Nicolas-de-Véroce

6 et 7 août
**FÊTE DES GUIDES
DU VAL MONTJOIE**
Saint-Gervais

7 août
**FÊTE DU VILLAGE DE
SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE**
Saint-Nicolas-de-Véroce

Du 11 au 15 août
BOURSE AUX MINÉRAUX
Espace Mont-Blanc

Du 12 au 15 août
**BRADERIE DES
COMMERÇANTS**
Saint-Gervais

15 août
FESTIVITÉS DU 15 AOÛT
Promenade du Mont-Blanc

17 et 18 août
**CONCERT JAZZ EN PLEIN
AIR « SHUSS BIG BAND »**
Plateau de la Croix

19 août
DRÉ DANS L'PAVÉ
Centre-ville

20 et 21 août
**RENCONTRE FOLKLORIQUE
« LA RIOULE »**
Esplanade Marie-Paradis

Du 24 au 27 août
**GRAND PRIX JUNIOR
INTERNATIONAL
DE PATINAGE**
Patinoire

25 août
**DÉPART DU TOUR
DE L'AVENIR**
Le Parc thermal

26 août
**PASSAGE DU 13^e ULTRA-
TRAIL DU MONT-BLANC**
Promenade du Mont-Blanc

4 septembre
FÊTE DES BÛCHERONS
Le Parc Thermal

10 septembre
**3^e ÉDITION DE LA
DIAGONALE DU MONT-JOLY**
Plateau de la Croix

17 et 18 septembre
**JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE**

Du 3 au 11 octobre
**9^e ÉDITION DU SALON
« 4807 FLYING LIGHT »**
Espace Mont-Blanc

16 octobre
**39^e FOIRE AGRICOLE
DE SAINT-GERVAIS**
Centre-ville

30 octobre
FÊTE DE HAUTETOUR
Maison forte de Hautetour

Tous les mardis
**JARDIN DES GLACES
CHARLOTTE LA MARMOTTE**
Patinoire

Les mercredis
LES MERCREDIS DES ENFANTS
Pendant les vacances scolaires
Renseignements à l'Office
de tourisme

Les jeudis
L'HEURE DU CONTE
Bibliothèque – Pendant
les vacances scolaires

CINÉMA
Théâtre Montjoie – Toute l'année

PATRIMOINE ET EXPOSITIONS

Tous les mercredis
**VISITES DU PATRIMOINE
DE SAINT-GERVAIS**

Tous les Jeudis
**VISITE GUIDÉE – MAISON
FORTE DE HAUTETOUR**

Tous les vendredis
**VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE DE
SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE
ET DU MUSÉE D'ART SACRÉ**

Du 22 au 26 juin
**EXPOSITION « LA CHAISE »
DE L'A-MUSÉE**
Maison forte de Hautetour

Du 1^{er} juin au 15 novembre
**EXPOSITION EN PLEIN AIR
KAVIUK « MASCARADES »**
Parc thermal

Du 11 juin au
25 septembre
**EXPOSITION PILE PONT
EXPO « FRAGMENTS
D'UN PAYSAGE »**
BERTRAND GADENNE
Pile Pont Expo

Du 17 juin au 31 octobre
**EXPOSITION
« FÉTICHES VODOUN »**
Musée d'Art sacré

Du 27 juin au samedi
16 juillet
**EXPOSITION
D'ÉMILIE BOUCHARD**
Salle Géo-Dorival

Du 2 juillet au 11 septembre
**MONT-BLANC PHOTO
FESTIVAL**
Maison forte de Hautetour

Du 22 juillet au 7 août
EXPOSITION DE PIPPA SPIRES
Salle Géo-Dorival

Du 12 au 28 août
**EXPOSITION « INSTANTS
DE LUMIÈRE AU PAYS
DU MONT-BLANC »**
Salle Géo-Dorival

EN 2017, UN HÔTEL 4 ÉTOILES À SAINT-GERVAIS MONT-BLANC



Il aura fallu de l'énergie, de l'imagination et de l'optimisme à Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, pour qu'enfin notre commune puisse se targuer de l'ouverture prochaine d'un hôtel « quatre étoiles » au centre du village.

La « Maison Doux » est une propriété incontournable de Saint-Gervais Mont-Blanc. L'équipe municipale aurait trouvé regrettable qu'elle soit transformée en un immeuble moderne et a fait tout ce qui était en son pouvoir pour la voir conservée et être l'élément emblématique d'un futur hôtel de luxe.

Face aux difficultés rencontrées pour trouver des investisseurs, Jean-Marc Peillex s'était tourné vers Jean-Jack Queyranne, alors président de la Région Rhône-Alpes. Ce dernier n'avait pas donné suite à sa demande de soutenir la filière hôtelière. La Commune se retrouvant alors bien seule avec son projet a pu compter sur son partenaire fidèle, la SEMCODA, pour trouver une solution.

À l'instar du pont de Saint-Gervais, qui a mis 70 ans à sortir de terre, à l'instar de la création d'une piscine couverte que personne n'avait imaginée, à l'instar du projet de nouvelle crèche confié à Babilou, à l'instar de la réhabilitation de la Maison forte de Hautetour alors en ruine, à l'instar de l'église de Saint-Nicolas-de-Véroce restaurée en 2008, à l'instar de celle de Saint-Gervais en cours de réhabilitation dans le cadre d'un projet européen Alcotra nommé Itineras...

... tout finit par arriver à Saint-Gervais car on y trouve toujours des solutions innovantes pour faire aboutir les projets.

C'est le printemps de Saint-Gervais !

Le cœur du bourg, comme celui du Fayet et celui de Saint-Nicolas, a été transformé en quelques années et n'a plus rien à envier aux plus belles stations des Alpes. Le travail acharné de l'équipe municipale s'est avéré payant et Saint-Gervais Mont-Blanc attire

CARACTÉRISTIQUES DE L'HÔTEL 79 CHAMBRES



- « Maison Doux » rénovée avec 5 suites au rez-de-chaussée la réception
- Bâtiment neuf avec 59 chambres standard et 15 chambres supérieures
- Restaurant
- Terrasse avec piscine extérieure
- Salles de réunions
- Spa, salle de fitness

désormais les investisseurs : une attractivité qu'il faut savoir utiliser à bon escient !

Pour ce projet d'hôtel, c'est un partenariat avec un bailleur social qui a permis au dossier d'aboutir. Habituee à travailler avec la Commune, la Semcoda y a déjà construit plusieurs ensembles de logements pour les habitants permanents, soit en locatif, soit en accession à la propriété, ainsi que la Maison médicale. La Commune a racheté le bâtiment existant et sa parcelle d'assise, la SEMCODA le terrain accolé au nord.

À cause de recours contre les deux premiers permis de construire, il aura fallu attendre le troisième avant que le projet ne devienne réalité. Que de temps perdu qui ne se rattrape pas, mais regardons en avant : un hôtel quatre étoiles ouvrira ses portes à Saint-Gervais avant la fin de l'année 2017.

Pour le stationnement, il a encore fallu faire preuve d'imagination. Le parking du TMB étant situé à côté de l'hôtel, ce sera l'occasion de le réaménager en surface et de lui adjoindre deux niveaux souterrains comprenant les places nécessaires pour l'hôtel, mais aussi un stationnement public.



Samedi 18 juin 2016, le chantier a démarré officiellement avec la cérémonie de pose de la première pierre de l'hôtel en présence de Gilles Chabert, président de la commission montagne et conseiller spécial montagne de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Jean-Claude Carle, sénateur, Gérard Lévy, directeur de la SEMCODA, et Jean-Marc Peillex, Maire et conseiller départemental.

le
de TOUR
France

ARRIVÉE
2016

L'ÉVÈNEMENT



ARRIVÉE DU TOUR DE FRANCE
LE BETTEX - VENDREDI 22 JUILLET 2016



ARRIVÉE
2016



SAINT-GERVAIS MONT-BLANC, CHAMPIONNE DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

Saint-Gervais Mont-Blanc entretient une véritable histoire d'amour avec le sport, en témoignent les nombreux événements qu'accueille ou organise la Commune sur son territoire tout au long de l'année. Hiver comme été, sur les pentes du Mont-Blanc, du Mont d'Arbois, du Nid d'aigle, du Bettex ou du Prarion, la Commune la plus dénivelée d'Europe est championne toutes catégories confondues des événements sportifs.

LE TOUR DE FRANCE, UNE RECONNAISSANCE INTERNATIONALE

Cet été, le cyclisme de haut niveau est à l'honneur au pied du Mont-Blanc avec l'arrivée du Tour de France au Bettex le vendredi 22 juillet 2016. Après 24 ans d'absence, la grande boucle fait son retour à Saint-Gervais.

En 2015, l'arrivée du Critérium du Dauphiné au Bettex avait passionné le public et les téléspectateurs du direct de France 2. Christopher Froome était monté sur la première marche du podium face au Mont-Blanc.

En 2016, Saint-Gervais accueille le Tour de France mais aussi une arrivée d'étape du Tour du Val d'Aoste le 14 juillet au Bettex et un départ d'étape du Tour de l'avenir le 25 août au Parc Thermal du Fayet.

Avec le classement de la montée du Bettex comme « *montée remarquable* », la création

d'itinéraires VTT et de parcours enduro, l'accueil de ces nombreux événements vélo, le développement du vélo électrique en location, Saint-Gervais Mont-Blanc compte désormais parmi les grands du cyclisme !

LE TOUR « À L'ÉTAT PUR »

À l'occasion de l'arrivée du Tour de France, Saint-Gervais offre une prestation de transport public unique et met tout en œuvre avec ses partenaires pour faciliter la mobilité douce et organiser une étape propre et exemplaire.

Les milliers de spectateurs pourront rejoindre la ligne d'arrivée du Bettex par la télécabine qui sera libre d'accès. Des navettes aux normes Euro 6 (norme européenne la plus contraignante en matière d'émission de gaz à effet de serre et particules fines) desserviront l'accès à la télécabine depuis les différents secteurs de la Commune. Le Tramway du Mont-Blanc assurera la liaison entre le Fayet (Gare SNCF) et le centre de Saint-Gervais au tarif préférentiel de 3 € l'aller retour.

Les ambassadeurs de la Montagne à l'État Pur seront sur le terrain afin de sensibiliser le public au respect de l'environnement en les orientant vers les très nombreux points de collecte des déchets et toilettes sèches.

LA GRANDE HISTOIRE DU VÉLO ET DE SAINT-GERVAIS

Les retrouvailles de Saint-Gervais et du cyclisme sont un véritable succès. Le terme retrouvailles n'est pas anodin car Saint-Gervais a déjà été à deux reprises, en

1990 et 1992, ville étape de la plus célèbre des courses cyclistes du monde, le Tour de France.

En remontant dans les années soixante, on se rappelle de Jacques Anquetil, alors au sommet de sa gloire, qui venait skier et s'oxygéner à Saint-Gervais chaque hiver. Il était accueilli à l'époque par Maurice Martel, maire de Saint-Gervais (1953-1983) et également président de la Fédération Française de Ski (1962-1974). À la même période, Saint-Gervais organisait le Grand Prix International de Ski des Champions Cyclistes. Jacques Anquetil s'est même marié à Saint-Gervais ! C'est une longue histoire qui lie Saint-Gervais au cyclisme...



ARRIVÉE
2016

ARRIVÉE
2016

SAINT-GERVAIS ET LE



Jacques Anquetil a épousé à Saint-Gervais Janine surnommée la « Dame Blanche ». C'est dire son attachement à la Commune. La photo est prise devant son chalet du Vert Luisant au Nerey.



La famille Abbé à la kermesse du Fayet avec l'étoile montante du cyclisme français Jean Jourden. Il fut champion du monde amateur à Berne en 1961 mais sa carrière fut interrompue par la maladie. Il reviendra dans la région se faire soigner au Plateau d'Assy.

Un autre espoir du cyclisme était Saint-Gervolain. Marcel Doux, dont la carrière sera elle écourtée par la Guerre d'Algérie.



Rencontre cyclisme/hockey à la sports, un seul état d'esprit. On premier rang à gauche.



Chaque année Saint-Gervais recevait les meilleurs cyclistes mondiaux à l'occasion du « Grand Prix de ski des coureurs cyclistes ». Cet événement était l'occasion de faire briller Saint-Gervais comme station multisports grâce à la renommée des célébrités accueillies. On reconnaît Jean Robic, vainqueur du Tour de France 1947 et Raymond Poulidor à droite.



L'après-midi, Jacques Anquetil prendra sa revanche en franchissant en tête la ligne d'arrivée du Critérium au Parc Thermal. Sur cette photo, il est interviewé par Giovanelli et on reconnaît, à l'arrière plan, sa femme Janine, le Maire de l'époque Maurice Martel, le directeur de l'Office de Tourisme Gaby Perroud, le Président de l'Office de Tourisme Albert Mure et même le garagiste Boguet du Fayet.

L'équipe
La station

VÉLO : UNE LONGUE HISTOIRE



patinoire de Saint-Gervais. Deux reconnaît Raymond Poulidor au



Henri Abbé et sa sœur lors de sa première course gagnée à Evian devant Joseph Vercellini, coureur qui fera parler de lui au Giro. Entre les deux cyclistes, «Lalou» Viard, le Président du Vélo Club de Sallanches, avant de devenir Maire de Sallanches.



Jacques Anquetil, l'hôte régulier des pistes de ski de Saint-Gervais était souvent entouré de nombreux amis. Son moniteur était toujours le même, Régis Grandjacques.



e cycliste Peugeot s'entraîne à Saint-Gervais... sur la neige! on avait déjà l'étoffe d'une destination vélo incontournable.



Jacques Anquetil en plein effort lors de la course de côte Sallanches-Saint-Gervais-Le Bettex créée par la Vélo Club de Sallanches. La photo est prise dans le dernier virage avant chez Penz en arrivant au Bettex... mais la victoire ira à Charly Gaul, luxembourgeois vainqueur du Tour de France en 1958.

TOURISME

BILAN DE LA SAISON HIVER ET PERSPECTIVES

En décembre dernier, l'inquiétude était de mise chez les professionnels et les responsables du tourisme de Saint-Gervais, comme dans toutes les stations, même d'altitude. La neige n'était pas au rendez-vous et les vacances de Noël allaient commencer dans des conditions difficiles en terme d'enneigement.

Les professionnels, les responsables des équipements sportifs et culturels de la commune, les associations locales et l'Office de tourisme mettaient en place une nouvelle fois des activités supplémentaires pour accueillir et satisfaire les vacanciers. Ces activités, diverses et variées, furent appréciées par la clientèle, consciente que le manque de neige frappait toutes les stations et fortement reconnaissante pour la mise en place d'une offre complémentaire au ski. En ce début de saison, personne n'aurait osé penser qu'au final l'hiver 2015-2016 allait être « un bon cru ». Mais c'est le bilan qu'en ont fait la plupart des professionnels de Saint-Gervais lors des réunions de fin de saison organisées par Jean-Marc Peilleux, Maire de Saint-Gervais. Que ce soit pour les hôteliers, les restaurateurs, les loueurs de ski, l'école de ski de Saint-Gervais ou la société d'exploitation du domaine skiable, tout le monde s'accordait pour dire que la saison avait été bonne, voire très bonne pour certains. Seule ombre à ce constat presque unanime, l'ESF de Saint-Nicolas affiche de mauvais résultats directement liés au mauvais enneigement jusqu'à mi-janvier.

UNE ATTRACTIVITÉ ET UNE NOTORIÉTÉ RENFORCÉES

Les résultats de la saison sont liés principalement à une fréquentation importante de la station par la clientèle étrangère, et en particulier par les Anglais et les Belges. Saint-Gervais gagne des parts de marché significatives dans certains pays (Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Russie...). Depuis maintenant quatre ans, l'Office de tourisme et les professionnels ont accentué leurs actions de promotion internationale, en participant à des salons grand public et professionnels (workshops), en développant les relations avec la presse étrangère, en accueillant des éducateurs de tour-opérateurs et des journalistes. Un plan média a été mis en œuvre tout au long de l'hiver sur le marché anglais avec des achats d'espaces publicitaires dans la presse et sur des sites Internet, une première pour notre destination ! La collaboration avec Savoie Mont Blanc Tourisme a permis également de participer à des actions de communication et de relations presse,



notamment en Belgique. La stratégie de promotion internationale n'oublie pas les marchés émergents, même si les moyens dédiés restent modestes. Mais dans le cadre d'une démarche prospective, des contacts sont d'ores et déjà noués avec la presse et des tour-opérateurs chinois, accueillis à Saint-Gervais ces deux derniers hivers.

La promotion sur le marché français n'en est pas pour autant négligée, et plusieurs opérations ont été réalisées. Les relations presse réalisées par l'Office de tourisme et l'agence Duodecim ont permis d'avoir de très belles retombées dans les médias nationaux, que ce soit dans la presse écrite ou audiovisuelle. La bonne connaissance de la destination et des attentes des journalistes par notre agence de relations presse permet de répondre au mieux aux attentes des



Saint-Gervais était présent au Salon des vacances de Bruxelles du 4 au 8 février 2016 avec un stand été et une belle promotion de Saint-Gervais - destination vélo.



médias qui sont fortement sollicités par toutes les stations de ski.

UNE OFFRE ADAPTÉE AUX MARCHÉS ÉTRANGERS

Mais ces bons résultats de l'hiver sont également liés au développement et à l'amélioration de l'offre touristique de Saint-Gervais. Les investissements sur le domaine skiable (remontées mécaniques, enneigement de culture, zone ludique...), les nouveaux équipements sportifs (piscine, patinoire) et culturels (Maison forte de Hautetour) de la commune ou leur rénovation, les investissements de certains professionnels dans leurs établissements (commerces, restaurants, Bains du Mont-Blanc...), confortent l'offre globale de notre destination, qui correspond ainsi mieux aux attentes de la clientèle tant française qu'internationale. L'obtention cette année de la troisième

CHIFFRES-CLÉS DE LA SAISON HIVER 2015-2016

+ 5,7 % de nuitées professionnelles

C'est l'augmentation du nombre de nuitées dans les hébergements professionnels, 187 557 nuitées enregistrées. Ce sont les hôtels qui réalisent la plus forte progression avec + 19,8 %, suivis par les résidences de tourisme + 14 % et les agences immobilières + 2,1 %. Seuls les centres et villages de vacances enregistrent une baisse de leur fréquentation, - 7,8 %. La plus forte progression a été relevée pour la semaine 13, du 26 mars au 3 avril, avec 51 % d'augmentation du nombre de nuitées professionnelles.

+ 6,7 % d'occupation des lits professionnels

Soit 41,8 % de taux d'occupation contre 35,1 % pour l'hiver 2014-2015. C'est le taux d'occupation des lits professionnels sur l'ensemble de cet hiver, il était de 35,1 % l'hiver 2015.

316 372 nuitées dans les hébergements « tièdes »

C'est le nombre de nuitées dans les locations de particulier à particulier, les gîtes et chambres d'hôtes (donnée non disponible pour l'hiver 2015).

+ 8,4 % de journées skieurs

C'est la progression du nombre de journées skieurs sur le domaine skiable : 557 045 journées skieurs ont été vendues cet hiver.

place du « Best family ski resort », auquel ont participé des stations de toute l'Europe mais également des États-Unis, et la sélection de Saint-Gervais pour le challenge « European Best Destinations » illustrent cette reconnaissance dont jouit de plus en plus l'offre touristique de Saint-Gervais sur les marchés étrangers, ainsi que l'augmentation de sa notoriété internationale.

DES PROJETS HÔTELIERS EN PHASE AVEC LA DEMANDE DE LA CLIENTÈLE

Si ces bons résultats confortent la stratégie de la station, il n'en demeure pas moins que la carence d'une offre hôtelière avec des établissements de grande capacité et haut de gamme est un réel handicap pour gagner de nouvelles parts de marché à l'étranger et dans des filières touristiques spécifiques comme celle du tourisme d'affaires. La demande internationale concerne de plus en plus des hébergements 4 ou 5 étoiles, et sur certains marchés, tels que la Russie ou la Chine, les actions de promotion et de commercialisation resteront vaines sans une telle offre.

L'ouverture en décembre 2017 d'un hôtel 4 étoiles de 79 chambres à proximité du TMB comblera partiellement ce manque. Consciente de la nécessité absolue pour notre destination de disposer d'un tel établissement, la Commune a été moteur dans ce projet. D'autres projets sur le secteur du Bettex mais aussi à Saint-Nicolas-de-Véroce compléteront bientôt cette offre d'hébergements haut de gamme et donneront des atouts

supplémentaires pour conquérir de nouvelles parts de marché à l'international. Les hôteliers de Saint-Gervais ont bien compris qu'il leur fallait également améliorer leurs prestations, et plusieurs d'entre eux ont obtenu récemment le classement de leurs établissements en 3 étoiles : la Maison Blanche, le Liberty, le Terminus. D'autres travaillent à la modernisation de leurs hôtels pour mieux répondre aux attentes de leurs clients, à l'instar de l'hôtel de la Flèche d'Or au Bettex qui a été totalement rénové en 2014.

PLUS QU'UNE STATION, SAINT-GERVAIS EST UNE DESTINATION

Saint-Gervais ne se limite pas à ses hôtels, à son domaine skiable et à son front de neige, comme nombre de stations de sports d'hiver. Saint-Gervais est une destination globale, diversifiée, quatre saisons, répondant aux attentes de différentes clientèles, avec ses villages, son patrimoine, son histoire, ses thermes et son offre de bien-être, ses équipements sportifs et culturels, ses événements, etc. Saint-Gervais est certainement l'une des destinations des Alpes les mieux armées pour faire face aux évolutions du marché et de la demande. La rénovation urbaine réalisée depuis le début des années 2000, les nouvelles infrastructures culturelles ou sportives, le pont de contournement, ont redonné à Saint-Gervais son lustre et la qualité de vie tant appréciée par sa population que par ses villégiateurs. C'est la force de notre destination, que chacun doit partager et porter avec conviction et fierté !

Les 90 ans de l'école du Gollet



Le dimanche 5 juin, sous le soleil, l'école du Gollet a fêté ses 90 ans, et très nombreux sont les anciens élèves de l'école ayant répondu présent. Dans une classe « d'époque » complètement réaménagée pour l'occasion, chacun a pu se remémorer ses souvenirs, ou découvrir l'école du Gollet, en regardant l'exposition de photos et d'archives de l'école, en écoutant les témoignages d'anciens élèves ou encore en participant à l'atelier d'écriture.

L'association des parents d'élèves et les enseignants de l'école ont œuvré de nombreux mois pour faire de cet anniversaire un moment de mémoire et de partage entre toutes les générations qui se sont succédé et se succéderont au Gollet.

Ce fut l'occasion de rendre hommage à tous les enseignants de l'école et plus particulièrement à Jean-Paul Gay à l'origine de la création du regroupement pédagogique de l'école du Mont-Joly.

Le Maire a profité de cet anniversaire pour rappeler l'attachement et le soutien indéfectible des élus saint-gervolains à leurs écoles de hameau.

Tous ensemble au Conseil municipal des enfants

Le samedi 11 juin, le Conseil municipal des enfants a organisé une journée intergénérationnelle ludique et conviviale au profit des activités des résidents de la maison de retraite des Myriams, « Tous ensemble ».

Malgré une météo pluvieuse, le cross prévu en fin de matinée a pu avoir lieu pour le plus grand plaisir des anciens qui ont encouragé les courageux

participants à leur passage devant la maison de retraite. La journée s'est poursuivie autour d'un repas commun, et de jeux (parcours de vélo sur l'esplanade Marie-Paradis, chamboule-tout et autres jeux d'adresse) et de vente de brochettes de bonbons dans toute la ville !

Merci aux enfants et à tous les bénévoles.



Travail de mémoire à l'école de Saint-Nicolas

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) a remis aux enfants de l'école de Saint-Nicolas le diplôme de « petits veilleurs de la mémoire » pour leur travail sur la Première Guerre mondiale réalisé depuis deux ans. Une cérémonie s'est tenue à la Mairie de Saint-Gervais le 29 février 2016, au cours de laquelle Magali Molina, directrice départementale, a, au nom de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, récompensé la qualité du travail des élèves. Ce fut aussi une occasion de saluer l'implication de leurs enseignants, Christian Delhorme et Nicolas Leprovax.

Installation du nouveau Conseil des sages

Suite à un appel à candidatures, les 19 membres du nouveau Conseil des sages ont été installés lors d'une cérémonie officielle à la Mairie de Saint-Gervais vendredi 27 mai 2016. Le Conseil est en grande partie composé de membres du précédent mandat, intéressés et motivés pour continuer à s'impliquer dans la vie de leur commune.

Les membres du Conseil des sages sont nommés pour deux ans soit jusqu'à fin mai 2018.

Le Maire et le conseil municipal remercient vivement pour leur travail et leur dévouement les anciens membres du Conseil des sages qui ont décidé de ne pas renouveler leur candidature.

MEMBRES DU CONSEIL DES SAGES :

Madame Josiane BOUCHARD
Madame Monique DOUX
Madame Geneviève DUHAMEL
Madame Geneviève GASC
Madame Geneviève LAURENT
Madame Michèle MAUTUE
Madame Anita MOLLARD

Madame Élisabeth MORAND
Madame Marie-Thérèse PAGET
Madame Jocelyne SIROP
Monsieur Gilbert BAILLEUL
Monsieur Émile BARBEDETTE
Monsieur Alain CIMADOR
Monsieur Daniel CLAVEL

Monsieur Claude COULMY
Monsieur Henri DE LA BROSSE
Monsieur Michel MAILLON-DORIVAL
Monsieur Jacques MIGNON
Monsieur Jean-Paul PEZET



RUISSEAU DE VÉROCE

Le ruisseau prend naissance au-dessus de Porcherey, traverse le plateau de la Croix, puis plonge dans le versant en franchissant quatre fois la route de la Croix ; il débouche ensuite dans les champs à proximité de Véroce puis s'écoule jusqu'au Bonnant.

Suite à des débordements récurrents de ce ruisseau au sud du village de Saint-Nicolas, la commune de Saint-Gervais a sollicité une expertise du service RTM (Restauration des terrains de montagne). Il ressort de cette étude que les busages pour le franchissement des voies communales ou la traversée de propriétés privées sont soit inadaptés, soit de diamètres insuffisants.

Dans certains secteurs, la végétation encombre le ruisseau, et les secteurs en amont du village, moins pentus, sont propices aux phénomènes de dépôts lors des crues.

La stratégie d'aménagement proposée par le RTM consiste à « améliorer les conditions d'écoulement dans la traversée des zones à enjeux en

augmentant les capacités hydrauliques des ouvrages identifiés comme étant sous-dimensionnés ».

Le rendu de cette étude a été présenté aux propriétaires riverains du ruisseau le 28 janvier 2016. Lors de cette réunion, le Maire a annoncé que la commune prendrait en charge la modification des ouvrages de franchissement de la voie communale. Suite au rappel que le Code de l'environnement fait obligation aux propriétaires riverains d'entretenir les berges d'un cours d'eau, il a également été décidé que la Commune prendrait l'initiative de réunir les riverains pour une « corvée d'entretien » du ruisseau, sous la houlette du représentant des services techniques en charge du secteur de Saint-Nicolas, Joël Chevalier.

Une quinzaine de propriétaires se sont donc retrouvés dès 8h le dimanche 22 mai pour nettoyer le lit de ce ruisseau : une matinée laborieuse, clôturée par un casse-croûte préparé par l'épicerie de Saint-Nicolas et offert par la Commune.



Une journée de nettoyage est organisée chaque année sur la Commune. En 2017 elle aura lieu le 9 avril.

RENOUÉE DU JAPON PLANTE INVASIVE À SURVEILLER

Introduite en Europe au XIX^e siècle comme plante ornementale, la renouée et plus particulièrement la renouée du Japon est devenue un véritable fléau dans la plupart des régions, et notre département n'est pas épargné par cette espèce désormais classée « plante invasive. »

Si vous n'avez pas encore remarqué cette plante qui envahit déjà de nombreux talus et berges, apprenez à la reconnaître et surtout retenez les précautions à prendre en cas d'apparition. Plante à rhizomes, la renouée se propage très rapidement, résiste sur le long terme aux désherbants ou débroussaillants les plus puissants et il est pratiquement impossible de l'arracher complètement quand elle est installée. Le rhizome de renouée atteint très vite 10 cm de diamètre et les racines peuvent plonger jusqu'à 2 m de

profondeur ! De plus, ces rhizomes produisent des substances toxiques pour les autres plantes, ce qui leur permet d'occuper rapidement le terrain.

Il est primordial de ne pas la laisser s'installer. Les premières pousses sont assez faciles à arracher mais il convient de retirer totalement rhizomes et racines.

Si la renouée est déjà installée en massif, vous pouvez tenter les coupes successives et/ou le bâchage. Évitez cependant toute méthode de coupe produisant des projections et nettoyez vos outils. En effet, si la propagation par graines est très faible, par contre le moindre débris de tige ou de rhizome bouture très facilement.

ATTENTION ! Dans tous les cas, éliminez jusqu'au moindre déchet de renouée dans des sacs étanches à

destination des bacs d'incinération. PAS DE DÉCHETS DE RENOUÉE dans les bacs « déchets verts ». Elle se propagerait au compostage.

Pour plus de détails, ou pour s'informer sur les méthodes de destruction en cours d'expérimentation, vous pouvez consulter de nombreux sites en tapant « renouée du Japon ».

Pour information : l'ambrosie, la berce du Caucase et le buddleia (l'arbre aux papillons) sont également classés « plantes envahissantes » en Haute-Savoie.



Feuillage facilement reconnaissable.

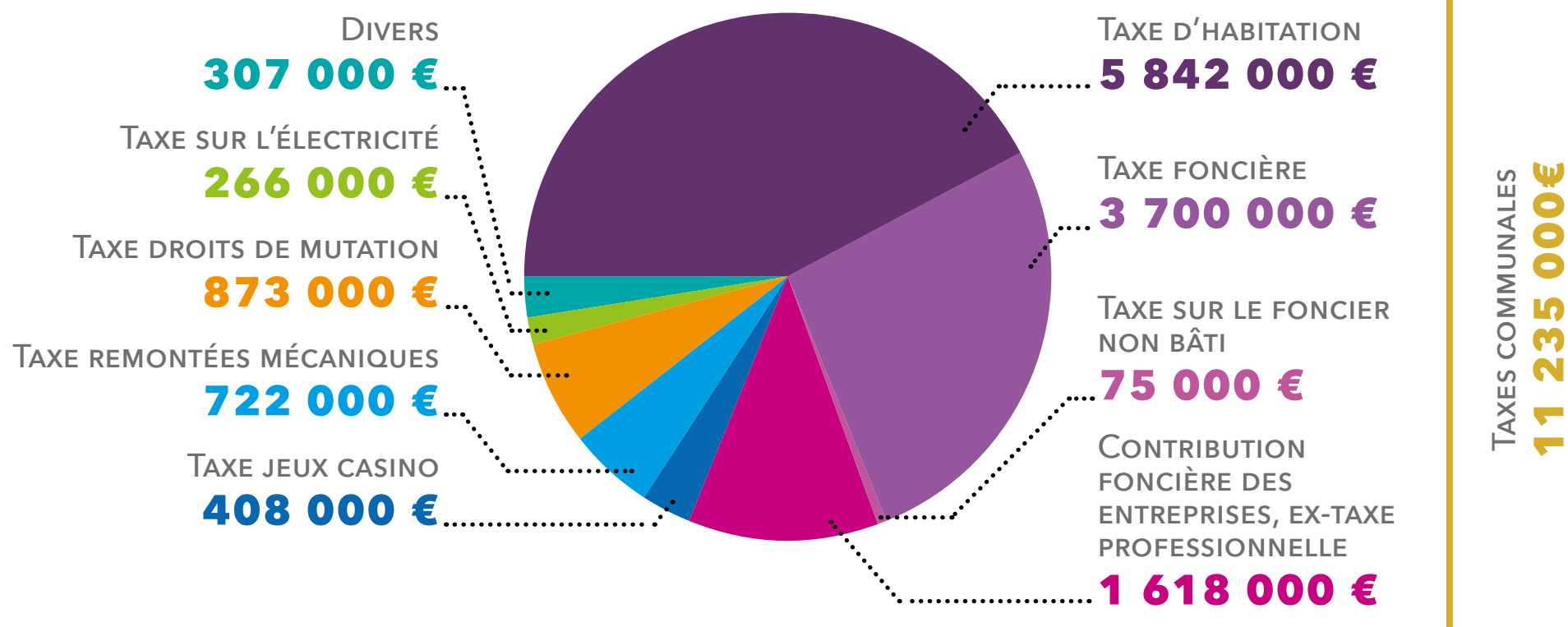
Jeune pousse de renouée du Japon.



RECETTES COMMUNALES POUR L'ANNÉE 2015

RECETTES FISCALES

13 742 000 €



AUTRES RECETTES

5 845 000 €

Dont : dotation forfaitaire (la fameuse dotation de l'État aux Collectivités qui diminue chaque année) : 2 196 000 € - Prévission pour 2016 : 1 792 000 € soit 404 000 € de manque à gagner pour la Commune.
Loyer des thermes : 440 000 €, revenus des immeubles : 359 000 €, redevances sportives : 377 000 €, etc...

INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2016

BUDGET VILLE

6 297 000 €*



TRAVAUX DE VOIRIE

2 442 000 €

dont :

- travaux avenue de Miage, route de Tague, route des Chattrix, route des Amerands
- travaux accessibilité pont du Diable
- mur de soutènement rue du Mont-Lachat et chemin des Bouquetins
- réaménagement aire de jeux jardin du Mont-Blanc



TRAVAUX COURANTS
372 000 €



PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS

493 000 €

dont :

- subvention remontées mécaniques
- subvention ravalement de façades
- participation extension renforcement réseau ERDF



INFORMATIQUE / VIDÉOPROTECTION
103 500 €



ESPACES VERTS
18 000 €



ENTRETIEN, RÉNOVATION DES BÂTIMENTS
541 500 €



MANIFESTATIONS / MONTAGNE
128 650 €



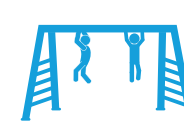
RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE SAINT-GERVAIS
1 855 000 €



DÉFENSE INCENDIE
12 000 €



PARC MATÉRIEL
85 000 €



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS
46 170 €

BUDGETS ANNEXES



EAU

1 214 000 €

dont : poursuite renouvellement eau avenue de Miage • route de Tague • Grand Montaz • Taguy • Bionnassay



ASSAINISSEMENT

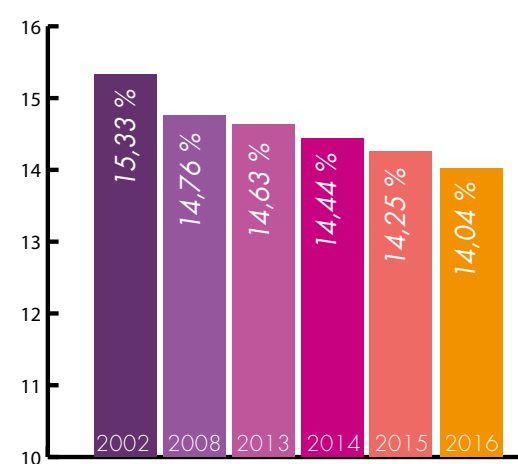
513 000 €

dont route de Tague • Taguy • matériel

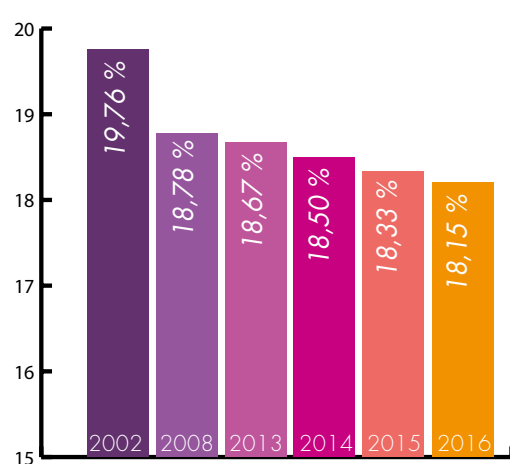
ÉVOLUTION DE LA FISCALITÉ LOCALE

En 2001, lorsque l'équipe municipale en place a été élue, la Commune de Saint-Gervais était au bord de la tutelle. Il a donc été nécessaire de redresser la situation financière mais aussi de relancer l'économie de la Commune. C'est ainsi que l'équipe municipale décidait alors d'augmenter la fiscalité de 15 %, dont la moitié pour faire face au remboursement de la dette, en s'engageant à ne plus augmenter les impôts. Cette promesse fut tenue et même au delà puisque aujourd'hui pour la troisième année, les taux communaux diminuent.

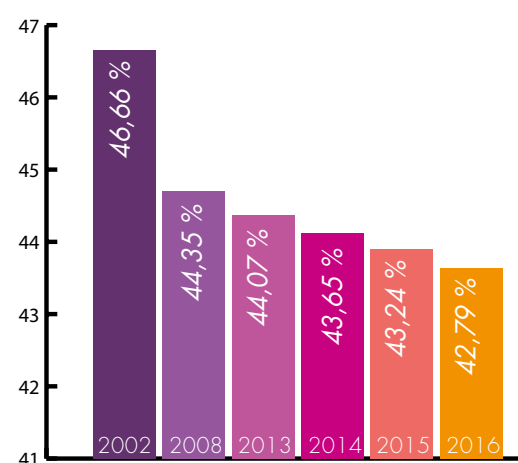
Chiffres hors part départementale transférée à la Commune depuis 2011 pour la taxe d'habitation (6,54 %), la taxe foncière non bâti (2,15 %) et la contribution foncière des entreprises (6,04 %).



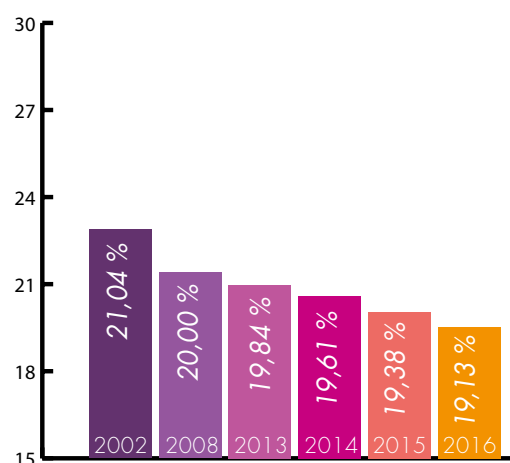
TAXE D'HABITATION



TAXE FONCIÈRE

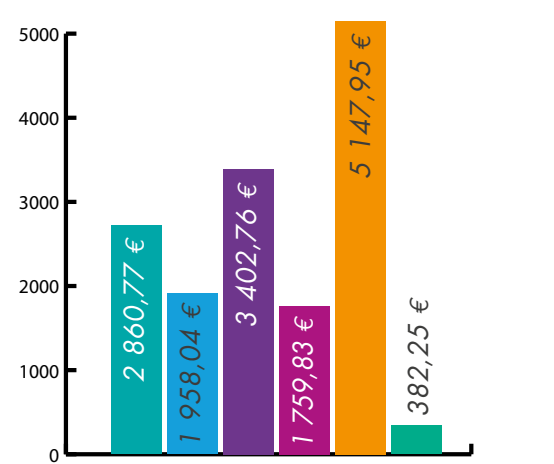
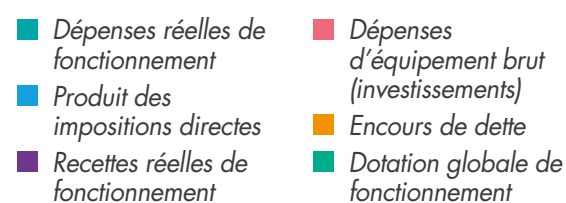


TAXE FONCIÈRE NON BÂTI

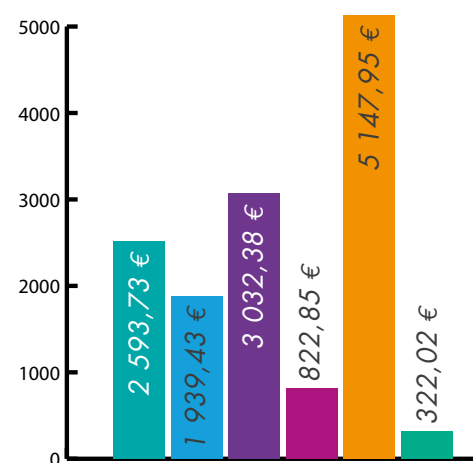


CONTRIBUTION FONCIÈRE
DES ENTREPRISES – EX-TAXE
PROFESSIONNELLE

RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU BUDGET PRINCIPAL PAR HABITANT



COMPTE ADMINISTRATIF 2015



BUDGET PRIMITIF 2016

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal et le Centre communal d'action sociale (CCAS) soutiennent le tissu associatif local. Entre le budget ville et le budget du CCAS, la Commune a versé 719 650 € aux associations pour l'année 2016.



CULTURE

Le Nid à ressort **2 590 €** • Amicale des sapeurs-pompiers **2 500 €** • Amicale du personnel communal **4 000 €** • Anciens combattants de Saint-Gervais Anciens AFN – section UDC **200 €** • Association Familles rurales **500 €** • Association des jeunes sapeurs-pompiers **1 000 €** • Association Petit Train Parc thermal **1 000 €** • Batterie fanfare « La Renaissance » **4 000 €** • Chorale Montjoie **1 000 €** • Comité de jumelage **8 000 €** • École de musique **58 634 €** • Harmonie municipale **11 150 €** • MJC **165 263 €** • Montagne en pages – Salon du livre de montagne **800 €** • Mont Blanc Photo festival **5 000 €** • Musique en vie **3 000 €** • Saint-Nicolas Parade **1 500 €** • Patrimoine vivant **1 000 €** • Bibliothèque de Saint-Nicolas **500 €**



AGRICULTURE

Races alpines réunies – OS agréé **1 000 €** • Contrôle laitier – Alliance Conseil Éleveurs des Savoie **1 200 €** • Compagnie des âniers et muletiers du Val Montjoie **1 000 €** • Foire agricole **7 500 €** • GDS Saint-Gervais – Group. Défense vaccination **1 700 €** • Aide consommation eau animale **2 000 €** • Aide activité agricole – emb. des fermes **25 000 €**



TOURISME- MANIFESTATIONS

Les ambassadeurs de Megève et Saint-Gervais **5 700 €** • Groupe folklorique La Chamoschire **4 800 €** • Fête des Bûcherons **800 €**



SPORT-MONTAGNE

Miage Plongée **500 €** • Trail club Saint-Gervais **500 €** • VTT Street – Dré dans l'Darbon **1 000 €** • Association pour la gestion du mur d'escalade – AUME **11 000 €** • Compagnie des guides **1 500 €** • Curling club de Saint-Gervais **3 000 €** • Saint-Gervais Mont-Blanc Patinage **40 400 €** • USMB Passy Saint-Gervais Football **11 200 €** • La Montagn'hard **2 000 €** • Mont Blanc Hockey Club **75 000 €** • Mont-Blanc Natation **5 000 €** • OPEN Sports 74 **10 000 €** • Secours en montagne **1 500 €** • Ski club de Saint-Gervais **66 000 €** • Ski club de Saint-Nicolas **12 000 €** • Société de pêche et pisciculture **1 100 €** • Sporting Hockey-Club mineur **35 000 €** • Sporting Hockey-Club PES **25 000 €** • Tennis club Passy – Saint-Gervais **7 000 €** • Trailers du Mont Blanc – Ultra-trail **2 000 €** • USMB Gymnastique **500 €**



ÉDUCATION

Enfants du Tarchet (école du Mont-Joly) **1 000 €** • ALPES Saint-Gervais **3 100 €** • Le Chamois des Alpes Assomption Valmontjoie **400 €** • Comité des classes de découverte **6 000 €** • Comité des classes transport à la journée **3 000 €** • Sou des écoles du Fayet **2 500 €** • Association sportive collège Varens **400 €** • Association sportive du lycée du Mont-Blanc **450 €** • Élan sportif (collège Saint-Joseph) **150 €** • Foyer socio-éducatif – collège Varens **300 €** • Lycée du Mont-Blanc devoir de mémoire **200 €** • Lycée privé Combloux **150 €** • Prévention routière **110 €** • USEP Le Fayet **500 €**



CCAS-SOCIAL

CLSH Du Fayet **26 600 €** • APEI du Clos-Fleuri **650 €** • ADMR Valmontjoie **15 000 €** • La Goutte d'eau **500 €** • UNAFAM 74 **1 000 €** • Association Enfant Cancer Santé **200 €** • Banque alimentaire de Haute-Savoie **600 €** • ANPAA 74 **150 €** • MJC (atelier de lecture) **1 000 €** • CLSH de la MJC **9 500 €** • MJC (Club de l'amitié) **1 000 €** • Alzheimer Haute-Savoie **300 €** • Hélianthe **500 €** • Secours catholique **250 €** • Association « Nous aussi » **150 €** • Donneurs de sang de Saint-Gervais-les-Bains **200 €** • Espoir 74 **500 €** • AFR Club de l'amitié de Saint-Nicolas-de-Véroce **700 €** • Association « Vie libre » **150 €** • Accueil Jules-Ferry **700 €**

NOTRE AMBITION, SAINT-GERVAIS

liste de la majorité municipale conduite par Jean-Marc Peillex

SAINT-GERVAIS, TERRE DE DYNAMISME !

Notre commune a la chance d'accueillir toujours plus de nouveaux habitants, qu'ils soient habitants permanents ou résidents secondaires. Une dynamique que nous ne pouvons qu'encourager. Il y a aujourd'hui à Saint-Gervais une qualité de vie, une offre telle que l'on vit bien ici :

- Patinoire rénovée,
- Nouvelle piscine 4 saisons,
- Futur gymnase,
- École agrandie et modernisée du centre bourg,
- Nouvelle cuisine centrale et son restaurant scolaire,
- Future crèche de 35 places...

Ces équipements publics et les employés municipaux qui y travaillent permettent de tisser davantage de lien social entre les habitants. Bien sûr, cela a un coût. Une place de crèche coûte chaque année environ 10 000 € à la collectivité. Les investissements se répercutent sur les finances de la commune ; mais ils créent aussi de l'emploi non délocalisable, dans le BTP lors des chantiers, puis pour leur gestion... mais cela crée encore davantage d'activités économiques pour notre village, notre vallée.

INVESTIR POUR L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE

Notre équipe municipale a donc fait le choix de multiplier les investissements, comme celui du pont de contournement, pour les habitants permanents ; mais aussi pour renforcer l'attractivité offre touristique. Ces choix, nous les assumons car, aujourd'hui, c'est l'activité touristique qui porte toute notre commune.

Après la Maison forte de Hautetour et l'église de Saint-Nicolas, c'est au tour de l'église du bourg de profiter d'un lifting en grande partie financé par des aides européennes, obtenues après le montage d'un dossier complexe. Améliorer et préserver le patrimoine culturel et historique de notre commune, voilà une des clés pour développer le tourisme.

DE LA MAISON DOUX EN HÔTEL 4 ÉTOILES AU CLUB MED !

Renforcer l'offre touristique, c'est aussi pouvoir accueillir plus de vacanciers, pour des séminaires par exemple, avec une capacité d'hébergement répondant à la demande. C'est ainsi que la Maison Doux, à proximité de la gare du tramway du Mont-Blanc (TMB), va se transformer en un hôtel 4 étoiles. La mairie a aussi accepté de défendre

un projet de résidence de tourisme et d'hôtel aux Bétasses.

Prochaine étape, la révision du PLU qui doit permettre d'ouvrir à l'urbanisation un périmètre autour de la gare d'arrivée de la télécabine au Bettex pour, là encore, améliorer la qualité et la capacité de l'hébergement dans notre station.

Autre ambition partagée par notre équipe municipale, le projet d'accueillir le Club Med, face au mont Blanc !

Des projets ambitieux qui permettront alors de continuer à financer d'autres équipements pour les locaux. La boucle sera bouclée !

ÉLAN CITOYEN

liste conduite par Laurent Duffoug-Favre

ERRATUM !

Concernant l'évolution des taux communaux d'imposition en page 9 du *Projections* n° 24.

Une information essentielle a été omise. Élan Citoyen souhaite, par souci de transparence, vous informer à ce sujet. Le 20 mars 2002, la majorité du nouveau maire Monsieur Peillex a voté de très fortes augmentations :

- + 15 % sur la taxe d'habitation,
- + 15 % sur la taxe sur le foncier bâti.

La majorité municipale en place aujourd'hui aurait-elle oublié une telle décision ?

Toujours est-il que le tableau explicatif dans cette page 9 laisse supposer des baisses respectives de 8,24 % et 7,24 % de ces taux communaux d'imposition.

Or il n'en est rien car l'augmentation initiale de 15 % est omise !

Contrairement aux apparences trompeuses, Élan Citoyen constate aujourd'hui des augmentations

respectives de 5,56 % et 6,69 % sur ces taux communaux depuis que Monsieur Peillex est maire.

Mais si la baisse promise se poursuit à ce rythme, soit 1 % par an : à l'horizon 2022, nous serons revenus aux taux communaux d'imposition pratiqués avant le premier mandat de notre maire en place...

Rendez-vous sur ELANCITOYEN.FR pour en savoir davantage...

Départ du père Baud

Après trente années passées à Saint-Gervais, le père Raymond Baud a choisi de rejoindre l'EHPAD « L'Ermitage » à Thonon. Né aux Gets il y a 86 ans, il a fait son séminaire à Annecy où il a été ordonné prêtre en 1956. Sa première affectation fut « les Facultés catholiques » de Lyon, puis le Petit Séminaire de Thonon où il a enseigné pendant 10 ans. Il a ensuite été aumônier du lycée de la même ville pendant 5 ans. Puis vint la phase « vie en paroisse ». Après 13 mois passés à Megève pour « apprendre le métier », il est nommé curé de Beaumont-Le Châble où il reste pendant 8 ans. Proche de l'aumônier du lycée de Saint-Julien-en-Genevois et amateur de montagne, il a vécu avec les jeunes de l'époque de nombreuses randonnées : Tour du Mont-Blanc, Vanoise, Oisans, Pyrénées, Dolomites, Briançon-Nice, Traversée du Jura... L'évêque l'affecte alors à Saint-Julien, mais après 3 ans seulement il lui demande de venir à Saint-Gervais, à la suite du père Sermondade. À 75 ans, il aurait pu prendre

sa retraite en toute légitimité. Mais le père Baud a accepté de prolonger sa présence au service de notre communauté 10 années supplémentaires. Il a fêté ses 60 ans de prêtrise ce printemps 2016. Homme discret, il a su être présent pour tous ceux qui l'ont rencontré, dans un grand respect de chacun, et pour les chrétiens ses homélies étaient autant de nourriture spirituelle. Nous lui souhaitons « bonne route » pour de nombreuses années encore.



PERSONNEL COMMUNAL

Départ à la retraite en 2015 : Christian CHARLES, Marie-Christine BEGUIN, Pierre FOURQUET, Éliane HOTTEGINDRE.

Médailles du Travail en 2015 : Alain GREUX et Luc BERNARD, médaille d'argent (20 ans) – Christian CHARLES, médaille de vermeil (30 ans) – Jean-Claude JACQUEMOUD, médaille d'or (35 ans). Une pensée pour Véronique BUISSET, notre collègue décédée le 29 octobre 2015 des suites d'une longue maladie.



Remises de médailles

19 décembre 2015

Remise de la médaille d'argent du Tourisme à Monsieur Louis Montessuit, ancien directeur de l'ESF de Saint-Gervais. Sur la photo : Emmanuel Ossola, directeur actuel de l'ESF, Nadine Chambel, élue déléguée aux pistes et aux remontées mécaniques, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, Louis et Madeleine Montessuit et leur fille Vanessa.



25 avril 2016

Remise de la médaille du Mérite bénévole, échelon vermeil, à Monsieur Philippe Titonel. Sur la photo : Charles Ribola, président d'honneur du Comité départemental olympique et sportif, Annie Coutin, déléguée Haute-Savoie du Cercle national des bénévoles, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, Philippe et Nadine Titonel et Loïc Hervé, Sénateur Maire de Marnaz.



PASSEPORT ET CARTE D'IDENTITÉ, CE QU'IL FAUT SAVOIR

Ils sont tous traités par une plateforme unique. Ainsi, une fois la demande déposée à la Mairie, la procédure de réalisation est informatisée et sécurisée si bien qu'aucune intervention ne peut accélérer le processus. Il faut donc prendre ses précautions et déposer sa demande suffisamment à l'avance sachant que les délais de délivrance sont variables et parfois très longs. Pour les demandes de passeport, merci de vous présenter au moins une demi-heure avant la fermeture du guichet de la Mairie.



Plan local d'urbanisme

La poursuite des démarches en cours

La modification du PLU destinée à permettre la réalisation d'un cœur de station au Bettex s'achève. À l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée en avril dernier, le commissaire enquêteur a donné un avis favorable, assorti de quelques recommandations, dont il sera tenu compte lors de la réalisation du projet. L'approbation de la modification du PLU a donc été proposée au Conseil municipal du 8/06/2016.

La révision générale du plan local d'urbanisme entre dans une phase d'enquête publique

Après avoir été arrêté par le Conseil municipal le 16 mars dernier, le projet de révision a été transmis aux personnes publiques associées et consultées qui ont eu un délai de trois mois pour émettre leur avis. Le projet fait l'objet d'une enquête publique du 4/07/2016 au 5/08/2016. Toute personne intéressée pour prendre connaissance du projet de révision ainsi que de l'ensemble des avis recueillis peut faire part de ses observations sur le registre d'enquête prévu à cet effet, et, si elle le souhaite, rencontrer le commissaire enquêteur lors d'une des permanences qu'il tiendra en Mairie les jeudi 7/07/2016, mercredi 13/07/2016, jeudi 21/07/2016, jeudi 28/07/2016 de 8h30 à 12h, le lundi 1^{er}/08/2016 de 13h30 à 17h et le vendredi 5/08/2016 de 13h30 à 16h. À l'issue de l'enquête publique, le projet pourra être modifié pour tenir compte des observations recueillies lors de l'enquête avant d'être à nouveau présenté au Conseil municipal en vue de son approbation prévue à l'automne prochain.

NOUVEAU : VOTRE RELEVÉ DE COMPTEUR EN LIGNE

Lors de la prochaine campagne de relevés, vous pourrez transmettre votre index de compteur via le site <http://eaux.saintgervais.com>. Il suffit de vous munir



de votre numéro référence abonné à 6 chiffres présent en haut à droite de votre facture et de vous connecter sur le site. Puis vous pouvez créer un mot de passe ou utiliser celui transmis lors de vos paiements en ligne. Vous avez jusqu'au 15 novembre 2016 pour effectuer cette démarche pour l'année 2016.

TITI TUAZ

C'est en septembre 1939 que Titi voit le jour à Saint-Gervais. Il se prénomme Gabriel comme son père qui vient de décéder. Seule l'administration et quelques initiés connaissent ce prénom, alors que tout Saint-Gervais sait qui est Titi. Dire qu'il s'est impliqué pour son village est une évidence ! Son métier de garagiste, qui l'occupait à plein temps, ne l'empêchait pas d'œuvrer au sein de nombreuses associations. Titi a été un des danseurs de la Chamoschire dès sa création, beaucoup se souviendront de ses talents : de la valse au rock, en passant par le tango, au bras d'Yvette son épouse. Titi a aussi été président du club Montjoie Sport de Glace, puis du curling pendant près de 30 ans. Mais s'il est une chose que l'on peut associer au nom de Titi, c'est bien la Foire agricole ! En 1977, alors qu'il est membre de l'union commerciale, avec ses copains, il décide d'organiser la Foire agricole. Peu à peu ce rassemblement, purement agricole à ses débuts, est devenu la fête incontournable du Val Montjoie, que l'on connaît. En 2001, il est élu conseiller municipal et occupe la fonction d'adjoint à l'agriculture, poste qu'il tiendra jusqu'à son décès. Son dévouement au monde agricole a été indéfectible et reconnu au-delà du territoire communal, ce qui lui a valu d'être promu chevalier puis officier du Mérite agricole. Personne ne connaissait aussi bien que lui les alpages, leurs sources d'un côté comme de l'autre du Bonnant, c'est une mémoire de ces lieux qui disparaît ! Au revoir Titi, du haut de tes nouvelles montagnes, aide-nous à faire perdurer nos traditions en les mettant « au goût du jour » comme tu l'aurais souhaité.



PAUL DUPERTHUY

À 84 ans, Paul a rendu son tablier de militant qu'il avait enfilé dès son plus jeune âge pour se consacrer au service de son village. Il a été longtemps plombier chez Magliocco, avant d'entrer au service des eaux de la commune en 1974 où il a terminé sa carrière professionnelle. Paul n'a jamais oublié ses origines rurales, il a gardé jusqu'à la fin un petit cheptel ovin d'une trentaine de moutons qu'il faisait « alper » au Gouet. Paul, c'est d'abord un homme au service des autres et de la communauté villageoise de Saint-Nicolas. Homme de conviction,



comme son oncle Fernand Duperthuy, il a beaucoup œuvré pour le comité de la paroisse. C'est encore lui qui a remis sur pied l'association des donateurs de sang. On le retrouve aussi dans la dynamique équipe de l'association familiale et rurale où il a tant fait pour le transport scolaire des enfants. Bref, toute une vie consacrée à aider son prochain. Toute notre affection à ses enfants Danièle, Élisabeth, Claude, Jean-Yves et Dominique.

ÉTAT CIVIL DE DÉCEMBRE 2015 À MAI 2016

 Naissances

DÉCEMBRE 2015

7 Arthur Claude GROGNUX
7 Louna RIN POGNANT
9 Djeyson Tomy Mathys VALLÉE
21 Théia LECLERCQ

JANVIER 2016

2 Raphaël Gaston LEMOINE
27 Giovanna Laura TRESSO
29 Senri NAGAHATA

FÉVRIER

1^{er} Zumra HOKKAS
13 Cléa Jade Lina CHAUVIÈRE
23 Axel QUEREL

MARS

1^{er} Iyad Mohamed BAATOUCHE
4 Suzanne TUVÉRI
9 Imran EL AOUDI
10 Angus Eugène JACQUEMOUD
15 Côme Gabriel Louis BOSSON
18 Julia Romy Grâce RICHER
22 Lola BOTHOLIER BUTTOUD

AVRIL

8 Timothée Louis MOLLARD
15 Esteban Francisco RIGAUX ORTIZ
23 Zoé VIOLET
24 Charlise Claire Anna PIGNARD

MAI

12 Romane PIERSON
12 Armance PIERSON

 Mariages

DÉCEMBRE 2015

12 Julie Olga Marcelle POIRIER et
Julien François Edmond HOLTZ
29 Mélody Isabelle Manon
DUCOURET et Robin Claude
Marie Laurent SOLEIL

JANVIER 2016

16 Clémentine Thérèse GILLET et
Antoine Jacques André PÉRON
22 Léa Suzanne Camille
DOMINGUEZ et Thomas Yva
Alexandre LECOINTE

FÉVRIER

22 Sandrine CACHAT et Philippe
René Georges LORTON

MARS

12 Jessica NORI et Maël André
Franco PERRIN

AVRIL

2 Laura Yvette Françoise HEZARD et
Nicolas Marie Hervé MAGNAN
30 Juliette Sylvie PAYRAUD et
Romain Pierre DELACHAT

MAI

9 Françoise CARRIER et Jacques
Antoine CANOVA
10 Nathalie Arlette FÉLIX et William
Michel Marcel LAGERWEY
18 Pauline Céline Laure
GUICHARDAZ et Alexandre
Franck Michael VITTORIANO
21 Marie Michèle Muriel
PARCEVAUX et Zohir ZOUAOUI

28 Dorothée Cathy DUFER et Lionel
GAGNE
28 Élodie Isabelle BUVAT et
Bérenger DARBELET
28 Stéphanie Jackie Nicole
BETHON et Frédéric Charles
HETZEL

 Décès

DÉCEMBRE 2015

8 Francis Gérard TUAZ-TORCHON
24 Roger Albert MOLLARD

JANVIER 2016

11 Janine Camille FUMEX née
MAUDAMEZ
18 André Émile JIGUET
18 Élisabeth Marie BOTTOLIER-
CURTET née GUER
21 Germaine LAVA née PERRET
24 Michèle Françoise DESBIOLLES
née BAILLY
28 Zéla Henriette DÉPRAZ-DÉPLAND
née VALLET

FÉVRIER

4 Jean Marie Gaston COLSON
6 Bernard Henri André MÉRANDET
10 Pierre Albert THÉVENARD
13 Gabriel TUAZ-TORCHON
15 Marie Dominique ARNAUD
16 Jean Pierre Edmond ARDITTY
22 Louis Bernard MOLLARD
25 Claude Alain PELLOUX

MARS

2 Georgette Marie Louise SCHULÉ
née PICHON
6 Denise Marie Mauricette
TRÉMOUILLE née FOUCAULT
18 Yvonne Marie QUEREL née
BOUBÉ
31 Francis Louis Marie Joseph JUVIN

AVRIL

3 Paul François DUPERTHUY
5 Roggero PELLERÉY
11 André Jules VIEGHE
11 Marjolaine Eugénie Odette
TIROT née GRANGER
20 Delfina Maddalena ROSSIO-
PIASSOT née SANDRETTO
LOCANIN
25 Annick Marie AUPLAT
27 René COCHAND
30 André Henri GERAT

MAI

6 Dorothée Élisabeth JOUANIN née
WUSTRACK
12 Simone Gisèle LHUILLERY née
BOYER
19 Isabel Maria LEITE CASTRO née
PIRES
23 André PAILLÈS
24 Lucie Marie Odile VYAU DE
BAUDREUIL DE FONTENAY née
MASSON BACHASSON DE
MONTALIVET

 Parrainages
civils

MAI 2016

2 Milan Yoann Philippe CHAUVIÈRE
TARABUSO